

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES DU LFB

Table des matières

I. LES FONDATIONS DE NOTRE DEMARCHE RESPONSABLE.....	2
II. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES	3
III. NOS ENGAGEMENTS ET CEUX DE NOS PARTENAIRES	3
Respecter les droits humains et promouvoir des conditions de travail responsables	4
Réduire l’empreinte environnementale de nos achats	5
Agir avec intégrité et responsabilité	6
IV. NOS PROCESSUS D’ACHATS RESPONSABLES	7
V. GOUVERNANCE.....	7

I. LES FONDATIONS DE NOTRE DEMARCHE RESPONSABLE

Conscient de son rôle clé dans la transition écologique et sociale, le LFB vise à ce que ses pratiques d'approvisionnement soutiennent ses engagements en matière de responsabilité sociétale (RSE), tout en renforçant la résilience et la performance durable de sa chaîne de valeur.

Depuis 2022, le LFB s'est doté d'une **Politique Achats Responsables**, qui traduit sa volonté d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques au cœur de ses processus d'achat.

Cette politique s'inscrit dans la continuité de la **mission de santé publique** du LFB et des **chartes éthiques** du Groupe. Elle complète les **Conditions Générales d'Achat**, qui définissent les critères que tout partenaire s'engage à respecter dans sa collaboration avec le LFB.

En cohérence avec les orientations fixées par l'État actionnaire et la Charte RSE des entreprises publiques, le LFB veille à faire évoluer sa politique d'achats responsables en cohérence avec les priorités portées par l'**Agence des Participations de l'État (APE)**. Ces attentes se traduisent notamment par :

- Une intégration renforcée des critères environnementaux et sociaux dans les décisions d'achat ;
- Une évaluation régulière des risques et performances de la chaîne d'approvisionnement ;
- La montée en compétences des équipes Achats sur les enjeux du développement durable ;
- Et l'accompagnement des partenaires vers des pratiques plus responsables et innovantes.

Cette démarche s'appuie sur les **Principes du Pacte mondial des Nations unies** et les **Principes directeurs de l'OCDE**.

Par ailleurs, cette mise à jour de la Politiques Achats responsables a été engagée afin d'anticiper les exigences du futur **devoir de vigilance européen** (*Corporate Sustainability Due Diligence Directive - CSDDD*), en cours de renégociation au niveau européen. Cette anticipation vise à aligner le LFB sur les meilleures pratiques européennes en matière de devoir de vigilance, et à renforcer la conformité de sa chaîne d'approvisionnement avec les standards sociaux, environnementaux et éthiques les plus exigeants.

La Politique Achats Responsables du LFB s'adresse à **tous les collaborateurs et partenaires du Groupe** (hors achats de plasma). Elle se veut un levier de progrès partagé et d'innovation responsable.

Les partenaires et leurs sous-traitants s'engagent à respecter les principes de cette politique. En cas de divergence entre des dispositions locales et les exigences du présent document, la disposition la plus exigeante s'appliquera.

II. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

1. Contribuer à la performance globale du Groupe en créant de la valeur, tout en prévenant et maîtrisant les impacts négatifs et les risques environnementaux et sociaux sur la chaîne de valeur.
2. Construire des relations équilibrées avec nos partenaires et contribuer à la création de filières d'approvisionnement éthiques et responsables.
3. Favoriser l'innovation responsable, en encourageant les partenaires à développer des solutions plus durables, plus efficaces et plus résilientes.

III. NOS ENGAGEMENTS ET CEUX DE NOS PARTENAIRES

Les engagements du LFB et de ses partenaires s'articulent autour de trois piliers indissociables, qui fondent la démarche d'achats responsables du Groupe :

- **Travailler avec les personnes**, en veillant au respect des droits humains, à des conditions de travail sûres et équitables, et à la promotion de la diversité et de l'inclusion au sein de la chaîne d'approvisionnement.
- **Respecter l'environnement**, en intégrant la préservation des ressources naturelles, la réduction des impacts environnementaux et la lutte contre le changement climatique au cœur des pratiques d'achat et de production.
- **Agir avec intégrité et éthique**, en garantissant la transparence, la loyauté des pratiques, la prévention des conflits d'intérêts et la conformité avec l'ensemble des réglementations applicables.

Ces trois piliers constituent le socle commun des engagements du LFB et des attentes envers l'ensemble de ses partenaires. Ils guident les pratiques quotidiennes de nos acheteurs et s'appliquent tout au long de la relation d'affaires.

Respecter les droits humains et promouvoir des conditions de travail responsables

Le LFB considère que le respect des personnes et des droits humains fondamentaux est une condition essentielle d'une chaîne d'approvisionnement responsable et durable.

Le LFB veille également à ce que ses pratiques d'achat et de contractualisation ne contribuent pas, directement ou indirectement, à des impacts sociaux négatifs au sein de sa chaîne de valeur, notamment en matière de conditions de travail, de rémunération ou de délais de paiement.

Engagements du LFB	Attentes vis-à-vis des partenaires
Respect des droits humains fondamentaux	
Le LFB agit conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux conventions fondamentales de l'OIT, au Pacte mondial des Nations unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Le Groupe s'attache à identifier et à limiter les risques de violation des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement.	Garantir le respect des droits humains dans l'ensemble des opérations, y compris chez les sous-traitants : interdiction du travail forcé, du travail des enfants, de la traite des êtres humains et de toute forme d'exploitation. Les partenaires doivent s'assurer que ces principes sont intégrés dans leurs propres politiques et transmis à leurs partenaires.
Santé, sécurité et bien-être au travail	
Le LFB veille à assurer la santé, la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs sur leurs lieux de travail, et à ce que ces principes soient partagés par ses partenaires. Cela inclut notamment la prévention des accidents, l'évaluation des risques professionnels et l'amélioration continue des conditions de travail.	Fournir un environnement de travail sûr et sain, conforme aux réglementations locales et internationales en vigueur et notamment : identification des risques, déploiement de procédures et de processus pertinents, formation et information du personnel, mise à disposition d'équipements de protection adaptés et gestion proactive des situations dangereuses.
Égalité, diversité et inclusion	
Le LFB promeut l'égalité de traitement, la diversité et l'inclusion dans toutes ses relations d'affaires. Il s'attache à favoriser l'accès équitable à l'emploi, à la formation et à la progression professionnelle. Le Groupe favorise, lorsque cela est possible, le recours à des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans ses achats et partenariats.	Interdire toute forme de discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle ou tout autre motif illégal. Les partenaires doivent promouvoir une culture du respect, de l'équité et de la diversité au sein de leurs équipes.
Dialogue social et respect des libertés syndicales	
Le LFB reconnaît le droit de chaque salarié à la liberté d'association et à la négociation collective, conformément aux conventions de l'OIT.	Reconnaître et respecter la liberté d'association et de négociation collective de leurs collaborateurs et sous-traitants, sans représailles ni entrave, en accord avec les conventions OIT n° 87 et 98.

Réduire l'empreinte environnementale de nos achats

Conscient de l'impact de ses achats sur l'environnement, le LFB s'engage à limiter son empreinte carbone, préserver les ressources naturelles et protéger la biodiversité.

Ces engagements font partie intégrante de notre stratégie RSE et nous encourageons ses partenaires à développer des pratiques durables.

Le LFB attend également que ses partenaires respectent les réglementations environnementales en vigueur dans les pays et régions où ils opèrent.

Engagements du LFB	Attentes vis-à-vis des partenaires
Diminuer l'empreinte carbone	
Le LFB met en œuvre des actions, en collaboration avec ses partenaires, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à ses achats et à ses transports.	Les partenaires sont encouragés à mesurer, suivre et réduire leurs propres émissions de GES, à adopter un plan de transition climatique et à privilégier des solutions à faible empreinte carbone.
Préserver les ressources naturelles	
Le LFB tend à favoriser avec ses partenaires et autres parties prenantes dans les chaînes d'approvisionnement l'utilisation durable des ressources et des matières premières via notamment l'écoconception, la réduction des déchets et dans la mesure du possible le recours à des matières recyclées ou recyclables	Les partenaires sont invités à mettre en œuvre des pratiques d'efficacité énergétique et de gestion durable de l'eau et des matières premières, en privilégiant dans la mesure du possible la réduction de la consommation, la réutilisation et la valorisation.
Prévenir les pollutions et limiter les rejets	
Pour l'ensemble de nos achats, le LFB contribue, en collaboration avec ses partenaires ou lors de leur sélection, à la réduction des pollutions.	Les partenaires sont encouragés à identifier et à réduire les sources de pollution et les impacts de leurs activités sur l'air, l'eau et le sol (y compris les rejets de PFAS), notamment les émissions atmosphériques, les rejets dans l'eau, la production de déchets, ainsi que toutes les autres formes de pollution identifiées, telles que le bruit, les odeurs, les vibrations, les émissions électromagnétiques, les rayonnements, ou encore la pollution virale et bactérienne.
Protéger la biodiversité et respecter le bien-être animal	
Le LFB s'efforce de limiter les impacts de ses achats sur les écosystèmes naturels, notamment en évitant les produits ou matières issus de la déforestation ou de pratiques agricoles non durables.	Les partenaires doivent éviter ou atténuer les atteintes à la biodiversité, protéger les zones sensibles et promouvoir des approvisionnements respectueux des écosystèmes et du bien-être animal.

Agir avec intégrité et responsabilité

Le LFB place l'éthique, la transparence et la loyauté au cœur de ses achats. Le Groupe agit conformément aux réglementations locales et internationales et encourage ses partenaires à adopter des pratiques équivalentes, afin de :

- Prévenir la corruption,
- Garantir des pratiques commerciales loyales,
- Protéger la santé, la sécurité et la vie privée des patients et des donneurs, et
- Favoriser des relations durables et responsables avec ses partenaires.

Engagements du LFB	Attentes vis-à-vis des partenaires
Prévention de la corruption et des conflits d'intérêts	
Le LFB intègre la prévention de la corruption et des conflits d'intérêts dans ses processus d'achat et de contractualisation. Il forme et sensibilise ses équipes aux pratiques éthiques et inclut des clauses anti-corruption dans les contrats stratégiques et dans les Conditions Générales d'Achats.	Les partenaires du LFB doivent mettre en place des mesures internes pour prévenir la corruption et les conflits d'intérêts. Ils s'engagent à interdire tout avantage indu, pot-de-vin ou paiement illégal et à former leurs collaborateurs sur les obligations légales et l'éthique.
Pratiques commerciales loyales et transparentes	
Le LFB applique des critères objectifs et documentés lors de la sélection et de l'évaluation des partenaires. Il communique de manière claire et complète sur les exigences contractuelles et les attentes en matière de conformité et d'éthique. Ces engagements sont détaillés dans Charte des Relations Fournisseurs signée en 2020 ¹ .	Les partenaires doivent fournir des informations exactes et complètes, agir de manière transparente et respecter les règles de concurrence et les pratiques commerciales loyales.
Protection des patients et de leurs données	
Le LFB garantit la confidentialité et la sécurité des informations collectées. Il veille également à ce que les produits et services répondent aux normes de sécurité et de qualité applicables.	Pour l'ensemble de nos achats, nos partenaires devront s'assurer que les produits garantissent la santé et la sécurité des consommateurs/utilisateurs, en veillant au respect des droits de propriété intellectuelle lors de la consommation, de l'utilisation, du stockage, de la maintenance, de la réparation et du retour.
Relations durables et responsables avec les partenaires	
Le LFB privilégie des relations à long terme, fondées sur la confiance et des conditions contractuelles équitables. Il encourage la responsabilité sociale et environnementale dans la chaîne d'approvisionnement.	Les partenaires doivent respecter les engagements contractuels et collaborer de manière constructive pour renforcer la durabilité et l'équilibre des relations commerciales. Ils sont également encouragés à promouvoir la responsabilité sociale et environnementale au sein de leur organisation.

Les partenaires s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter ces engagements et prévenir tout impact négatif sur l'environnement, la société et les personnes.

¹ [charte-achats-lfb-nov2020.pdf](#)

IV. NOS PROCESSUS D'ACHATS RESPONSABLES

Le LFB intègre les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques au cœur de ses processus d'achat. Une cartographie des risques RSE, établie en 2023, a permis d'identifier les familles d'achats les plus exposées et définit des plans d'actions adaptés, tout en proposant une méthodologie générale pour les autres catégories. Cette démarche permet de prioriser les actions selon le niveau de risque tout au long du processus d'achat.

Les critères RSE sont progressivement intégrés dans la sélection des partenaires et la contractualisation. Depuis 2026, ils sont systématiquement pris en compte dans les mises en concurrence, en fonction des seuils financiers définis, avec un poids proportionnel au niveau de risque identifié. Quand applicable, les contrats stratégiques intègrent des clauses relatives aux engagements RSE, complétées par un suivi régulier d'indicateurs de performance pour évaluer la conformité et encourager une dynamique d'amélioration continue chez les partenaires.

Le déploiement de cette approche responsable repose sur des programmes de formation dédiés aux acheteurs et sur des actions d'engagement des fournisseurs, incluant notamment les évaluations de performance RSE et des initiatives collaboratives, afin de renforcer la durabilité et la responsabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Le LFB se réserve la possibilité de procéder à des évaluations, audits ou questionnaires visant à vérifier la conformité des pratiques de ses partenaires avec les exigences de la présente politique. Ces audits RSE peuvent également être réalisés dans le cadre des audits qualité déjà en place dans les systèmes de contrôle menés avec les fournisseurs, favorisant ainsi une approche intégrée et cohérente de la performance globale.

La direction des Achats du LFB s'engage à établir des relations avec ses fournisseurs fondées sur la confiance mutuelle, tout en respectant les droits et obligations de chacune des parties. En cas d'écart constaté ou en cas de litige, le LFB privilégiera une approche d'amélioration continue, basée sur le dialogue et la mise en œuvre de plans d'actions correctifs. La procédure applicable dans ces cas est décrite dans la Charte des relations fournisseurs du Groupe ainsi que dans les Conditions Générales d'Achat.

V. GOUVERNANCE

Cette politique, validée et portée par la Direction Achats et la Direction RSE, est accessible sur le site [internet du LFB](#).

Point de contact : directiondesachats@lfb.fr

Bruno De MIRIBEL
Directeur Financier Groupe

Bruno de Miribel

[Bruno de Miribel \(12 mars 2026 16:48:03 GMT+1\)](#)

Christophe KOTECKI
Directeur des Achats

Christophe Kotecki

[Christophe Kotecki \(12 mars 2026 17:58:27 GMT+1\)](#)

Clotilde VINCENT
Directrice RSE & Développement
Durable

Clotilde VINCENT

[Clotilde VINCENT \(12 mars 2026 18:05:49 GMT+1\)](#)